

A. P. H. BEDARD, ECUËR,

Monsieur,

QUOIQUE votre Réponse à la Lettre que je vous ai adressée dans le 31^e. No. du SPECTATEUR CANADIEN ne soit pas propre à dissiper les soupçons que le public avoit conçus d'abord sur le véritable Auteur de la Lettre imprimée sous votre nom, mais tendre plutôt à convertir ces soupçons en certitude; néanmoins je me suis déterminé à y répondre, non par égard pour vous, (vous devez sentir vous-même que vous n'y avez aucun droit,) mais pour remplir l'espèce d'engagement, que j'ai pris envers le public, de démontrer la fausseté de vos assertions, l'absurdité du système que vous prétendez établir, la malignité et la calomnie des accusations par lesquelles vous vous efforcez de ternir mon caractère.

Vous commencez par donner votre avis, que le dernier Pamphlet que je viens de publier, n'est propre qu'à contrister la Religion, et vous donnez à entendre qu'en cela je me suis écarté du devoir d'un Ministre de la Religion. Tout le monde n'est pas de votre avis, Monsieur, et des personnes, dont l'avis vaut bien le vôtre, n'ont pas vu les graves inconvéniens, ni le danger de jetter dans le public des questions importantes qui l'intéressent extrêmement, et à la discussion desquelles il a certainement droit de prendre part. Il ne peut y avoir de danger à faire connoître la vérité et la justice, que pour ceux dont les prétentions sont contraires à la justice et à la vérité. Ceux-là ont vraiment raison de redouter que l'on répande de la lumière sur des questions importantes et difficiles, qu'il seroit de leur intérêt de tenir toujours dans l'obscurité; et il n'est pas surprenant que la discussion de pareilles matières les inquiète et les exaspère, comme votre lettre le prouve d'un bout à l'autre.

Je puis ajouter à cela que votre manière de penser là-dessus est une censure bien amère de la conduite de Monseigneur notre Evêque à mon égard. Quoi! Je serois tombé dans un écart scandaleux, j'aurois mérité le reproche de n'avoir parlé ni en Prêtre, ni en Catholique, je me serois rendu coupable d'hérésie; et mon Evêque, que j'ai vu depuis la publication de mon Pamphlet, avec lequel j'ai eu l'honneur de passer une journée entière, n'auroit pas eu la charité de m'avertir de la faute que j'aurois commise! Il ne se seroit pas efforcé de me faire reconnoître mes torts! Il ne m'auroit pas engagé à les réparer, en rétractant mon opinion! Il auroit continué à employer un Prêtre indigne d'exercer le Saint Ministère! Tel seroit cepen-